



ANNEE 20.....
FORMULAIRE D’AFFILIATION CLUB
Information concernant LE CLUB

Dénomination :	Numéro d’affiliation :
Statut du club (asbl, association de fait, autre) Si asbl, fournir dénomination exacte le numéro et la date de parution au MONTEUR	Adresse du siège social
Lieu de l’entraînement 1	Lieu de l’entraînement 2
Site internet : E-mail du club :	N° de compte du club :

Horaire des entrainements :

Jour	Heures en matinée	Heure en après midi
Lundi	De à	De à
Mardi	De à	De à
Mercredi	De à	De à
Jeudi	De à	De à
Vendredi	De à	De à
Samedi	De à	De à
Dimanche	De à	De à

Entraîneurs et responsable techniques :

Nom et Prénom	N° de licence	Fonction dans le club	Brevet Moniteur ADEPS
.....	Oui/Non/Formation en cours
.....	Oui/Non/Formation en cours
.....	Oui/Non/Formation en cours
.....	Oui/Non Formation en cours

Disciplines pratiquées :

Kick	Full	Thaï	AUTRES :
-------------	-------------	-------------	-----------------------



ANNEE 20.....
FORMULAIRE D’AFFILIATION CLUB
Information concernant LES DIRIGEANTS
JOINDRE UNE DEMANDE DE LICENCE POUR LES RESPONSABLES CLUB

Dénomination :.....	Numéro d’affiliation :.....
<u>ADRESSE COURRIER :</u>	<u>ADRESSE SIEGE SOCIAL/SECRETAIRE :</u>
Nom : Prénom.....	Nom : Prénom.....
Rue.....	Rue.....
CP.....Commune :	CP.....Commune :
Téléphone : fixe :	Téléphone : fixe :
GSM :	GSM :
E-mail :	E-mail :
Remarque : 1) Les coordonnées reprises sous « adresse courrier » sont les seules qui seront utilisées. 2) Il n’est pas nécessaire de remplir toutes les cases mais il est obligatoire de remplir « adresse courrier » 3) Il est vivement conseillé de communiquer une adresse E-mail	Date et signature(s) :
Formule d’adhésion A – Forfait Annuel (72eu) : comprend uniquement la licence coach (affiliation club). Ensuite, la licence : - 16 ans = 20 euros + 16 ans = 30 euros	Formule d’adhésion B – Forfait Annuel (600eu) : comprend 20 licences Ensuite, à partir de la 21ème licence : 17 euros (+ et - 16 ans).
Ce montant annuel ouvre l’affiliation club et la licence du responsable club.	

<u>COMMENTAIRES</u> (Que vous jugez utiles à votre candidature)
.....
.....
.....



Ligue Francophone de Kick-Boxing Muay Thai Organisation

**Secrétariat : LFKBMO Asbl
Rue de l'Industrie 20
1400 Nivelles (CAP Innove)
IBAN : BE53 0688 9097 6753 BIC : BBRUBEBB**

DEMANDE DE LICENCE / ASSURANCE : RESPONSABLE CLUB

Nouvelle inscription ; Renouvellement ; Transfert : N° de licence :.....

Club :.....Numéro du club.....

Nom :.....PrénomNe(e) le :.....

Adresse :.....

Boite /N°.....Code postale :.....Localité.....

N° de téléphone : fixe :.....GSM :.....

Adresse E-mail :.....

JOINDRE UNE COPIE DE L'EXTRAIT DE COMPTE S.V.P

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné docteur en médecine déclare par la présente déclarer avoir examiné,

Nom :.....PrénomNe(e) le :.....

Age :.....Poids :.....Taille :.....

et l'avoir reconnu(e) médicalement apte à pratiquer des boxes pieds poing.

Date, signature, cachet et n° INAMI du médecin :.....

Rappel : voir ci-dessous les points 3 et 4.

« Voir remarques en annexe »

REMARQUES & CONSEILS PRATIQUES

Toutes les informations demandées dans ce document sont nécessaires.

1. L'affiliation club est effectuée par année civile (01/01>31/12). Si le club souhaite s'affilier pendant l'année, cela est possible, le club sera affilié jusqu'au 31/12 de l'année en cours (après réception du paiement).
2. Tous les champs doivent être remplis et de façons lisibles.
3. Le certificat médical est valable un mois (1); passé ce délai la licence sera refusée
4. Le certificat médical sera lisible, sans modifications ni ratures et **sans aucune restriction médicale** si le médecin doit **raturer** ou **corriger** une donnée, joindre un certificat **non** raturé sur papier normal.
5. La signature d'un parent est obligatoire pour les mineurs d'âge.
6. En cas de renouvellement ou de transfert, communiquer le N° de la licence.
7. La licence est valable un an (1) calendrier. En cas de renouvellement, la nouvelle licence commencera à l'échéance (+1an) du cachet médical.
8. **Les documents incomplets ou mal rédigés seront retournés à l'expéditeur, des frais administratifs (10 €) seront réclamés.**
9. Assurez-vous que votre élève n'est pas déjà affilié à un autre club.
10. Si l'élève est déjà inscrit dans un autre club de la LFKBMO, signalez-le au secrétariat. Le transfert peut s'effectuer via une demande par mail ou courrier.
11. Si un élève quitte un club pour un autre, le club d'origine est tenu de renvoyer le carnet au secrétariat.
12. Il ne sera délivré qu'un seul carnet par boxeur, en cas de perte ou de détérioration, le C.A. accordera ou non un duplicata. Si le duplicata est accordé, une somme de trente euros (30€) devra être acquittée.
13. Si un élève mineur d'âge quitte un club pour un autre, **le club de destination** est tenu de s'assurer des autorisations parentales.
14. En cas de transfert, le boxeur ou ses parents doivent réunir les documents et les transmettre au secrétariat.
15. Le transfert n'est effectif que lorsque tous les documents sont en ordre.
16. Les enfants de moins de six (6) ans ne sont pas couverts par notre police d'assurance.
17. L'élève n'est valablement assuré que lorsque le club est en possession de la licence.
18. La licence vous sera envoyée dans un délai de quatre (4) semaines **ouvrables** à partir du moment où le dossier est complet (payement correct et documents complets et corrects) et réceptionné par voie postale.
19. **Aucune licence ne sera établie dans l'urgence.**
20. **Un débutant ne peut boxer qu'après un délai d'affiliation imposé, à savoir : 6mois d'affiliation pour les -16ans et 3mois d'affiliation pour les +16ans.**
21. Les réclamations sont à transmettre par écrit ou par mail ; en plus de l'objet de la réclamation, communiquez les noms, prénoms, la date d'envoi et la date de paiement.
22. Ne proposez un combattant que si vous êtes en possession de sa licence. Les délégués officiels du staff d'arbitrage ont pour instruction de refuser les boxeurs non muni de la licence en ordre.
23. En cas de demande de carnet, joindre une photo. Inscrire le N° de licence ou le nom et prénom au dos de la photo.
24. Lorsqu'un mineur participe à une rencontre (gala ou interclub éducatif), il est supposé posséder l'autorisation de ses parents. Pour ce point précis, **La fédération décline toute responsabilité.** La responsabilité du club et de ses dirigeants peut être engagée.
25. Pour tous les documents qui nécessitent un paiement, **joindre une copie de l'extrait de compte.**
26. Le nom et numéro du club doivent apparaître sur tous les documents ou paiements.
27. Le secrétariat attribuera un numéro aux nouveaux clubs.

N.B. : Les deux premiers chiffres de vos licences forment le numéro du club.

Ex. la licence N° : xxx/0024 est attribuée au club dont le N° est : « xxx »